

Direction générale des services

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

Nouméa, le 3 mars 2023

N° 2023-DRHFPNC- 15967

**CIRCULAIRE D'INSCRIPTION
CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS
DES ADJOINTS D'EDUCATION DU CADRE DES PERSONNELS D'EDUCATION ET DE
SURVEILLANCE DE NOUVELLE-CALEDONIE - ANNEE 2023**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie organise un concours interne pour l'accès au corps des adjoints d'éducation du cadre des personnels d'éducation et de surveillance de Nouvelle-Calédonie en vue de pourvoir 3 postes.

CONDITIONS

Les candidats doivent, au 6 avril 2023, date de clôture des inscriptions :

1° être surveillants d'éducation titulaires et justifier de plus de deux ans d'ancienneté en cette qualité ;

ou

2° justifier de plus de 2 ans d'exercice des fonctions de surveillant auxiliaire et être titulaires du baccalauréat, du DAEU ou de tout autre diplôme équivalent ou supérieur.

MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Sous peine de non prise en compte, le dossier d'inscription doit être, au plus tard le **6 avril 2023 à 16H00** (le cachet de la poste faisant foi) :

1° déposé à l'accueil au rez-de-chaussée de l'immeuble administratif Jacques IEKAWÉ, 18 avenue Paul Doumer – Nouméa (standard) les après-midi entre 12h30 et 16h00

ou

2° transmis par voie postale à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, Service recrutement – B.P. M2 - 98 849 Nouméa cedex


NB : il vous appartient d'informer votre hiérarchie de votre inscription à ce concours.

CANDIDAT EN SITUATION DE HANDICAP

Les candidats en situation de handicap peuvent composer dans des conditions compatibles avec leurs moyens physiques. Pour ce faire, ils doivent accompagner leur demande d'inscription au concours d'un certificat médical précisant les mesures particulières à mettre en œuvre.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON PARVENU A LA DRHFPNC DANS LES DELAIS IMPARTIS SERA REFUSE

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 6 AVRIL 2023 à 16H00

Pour le président du gouvernement de la
Nouvelle-Calédonie et par délégation

Keri CHALIER
Chef du service recrutement
de la direction des ressources humaines et
de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie

DESTINATAIRES :

- Mesdames et Messieurs les maires des communes
- Messieurs les présidents des assemblées des provinces îles Loyauté, Nord et Sud
- Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements publics de l'Etat et de la Nouvelle-Calédonie
- Monsieur le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

FICHE D'INSCRIPTION
CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES
ADJOINTS D'EDUCATION DU CADRE DES PERSONNELS D'EDUCATION
ET DE SURVEILLANCE DE NOUVELLE-CALEDONIE - ANNEE 2023

PIECES A FOURNIR

- la demande écrite d'inscription à concourir dûment remplie et signée,
- deux vignettes de concours à 500 F.CFP ou une vignette de concours à 1000 F.CFP, à se procurer auprès des bureaux de poste de la Nouvelle-Calédonie, de la paierie du Territoire (Centre-Ville – Nouméa) ou des paieries de Koné, Poindimié ou La Foa (*les vignettes devront être collées sur le dossier d'inscription à l'emplacement prévu à cet effet*),
- une enveloppe timbrée à 210 F.CFP portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat (*si vous ne souhaitez pas recevoir votre convocation par mail*),
- une photocopie d'une pièce d'identité (en cours de validité),
- un curriculum Vitae,
- pour les **surveillants d'éducation titulaires** : copie de l'arrêté de nomination,
- pour les **surveillants auxiliaires** : copie du diplôme exigé + photocopie d'une pièce d'identité + photocopie complète du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance + l'état des services rempli et signé par l'employeur,
- **Si vous êtes en situation de handicap et avez besoin d'un aménagement prévu par la réglementation en matière de concours, vous devez fournir :**
 - une copie de la carte délivrée par la commission leur reconnaissant le statut de travailleur handicapé,
 - le certificat médical ci-joint à faire compléter et signer par un médecin ou une notification de la CRHD précisant les aménagements d'épreuves, dont pourraient bénéficier le candidat
- **Si vous êtes déclaré admissible au concours, vous devez fournir au plus tard le 10 août 2023 :**
 - un dossier relatif à une expérience vécue en milieu scolaire en 5 exemplaires.

MODALITES PARTICULIERES DE DEROULEMENT DES EPREUVES EN FAVEUR DES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Les aménagements possibles en faveur des personnes en situation de handicap (à préciser par le médecin ou la CRHD)

➤ pour les épreuves écrites, il est possible :

- d'organiser l'installation matérielle : les candidats en situation de handicap sont regroupés dans une salle spéciale
- de majorer le temps de composition d'un tiers
- en cas d'inaptitude à l'écriture manuelle : le candidat peut dactylographier ses copies en utilisant une machine à écrire personnelle ou être assisté d'un secrétaire écrivant sous sa dictée
- concernant la dictée en cas de déficience auditive : recourir à un orthophoniste ou un traducteur de langage gestuel
- en cas de déficience visuelle : d'établir les sujets en braille ou le faire lire par un secrétaire. Pour rédiger la copie le candidat peut utiliser une machine à écrire ordinaire, de type braille ou tout matériel technique adapté ou rédiger en braille manuscrit

➤ pour les épreuves orales et écrites, il est possible :

- d'octroyer d'un temps supplémentaire majoré d'un tiers pour la préparation de l'épreuve
- de prévoir la présence d'un lecteur de sujet pour les candidats non voyants

➤ pour les épreuves orales, lorsque la finalité de l'épreuve est principalement le contrôle des connaissances, il est possible :

- pour les candidats déficients de la parole ou auditifs : d'utiliser la communication écrite



CERTIFICAT MEDICAL

(à compléter et à signer par un médecin si vous êtes en situation de handicap et si vous souhaitez un aménagement d'épreuve)

Je soussigné(e), Docteur _____

Certifie que, le handicap de : Monsieur Madame

Nécessite le(s) aménagement(s) suivant(s) :

➤ pour les épreuves écrites :

organiser l'installation matérielle : les candidats en situation de handicap sont regroupés dans une salle spéciale

majorer le temps de composition d'un tiers

en cas d'inaptitude à l'écriture manuelle : le candidat peut dactylographier ses copies en utilisant une machine à écrire personnelle ou être assisté d'un secrétaire écrivant sous sa dictée

concernant la dictée en cas de déficience auditive : recourir à un orthophoniste ou un traducteur de langage gestuel

en cas de déficience visuelle : d'établir les sujets en braille ou le faire lire par un secrétaire. Pour rédiger la copie le candidat peut utiliser une machine à écrire ordinaire, de type braille ou tout matériel technique adapté ou rédiger en braille manuscrit

➤ pour les épreuves orales et écrites, il est possible :

octroyer d'un temps supplémentaire majoré d'un tiers pour la préparation de l'épreuve

prévoir la présence d'un lecteur de sujet pour les candidats non voyants

➤ pour les épreuves orales, lorsque la finalité de l'épreuve est principalement le contrôle des connaissances, il est possible :

pour les candidats déficients de la parole ou auditifs : d'utiliser la communication écrite

*Date, signature et cachet du
médecin*

EPREUVES DU CONCOURS INTERNE D'ACCES AU CORPS DES ADJOINTS D'EDUCATION

	Coefficient	Durées
I - Epreuves écrites d'admissibilité :		
1° Composition sur des questions d'éducation et de vie scolaire.	2	3H
2° Analyse d'une situation d'établissement scolaire de second degré, la recherche et la proposition de solutions.	3	3H
II- Epreuves orales d'admission :		
1° Présentation par le candidat d'un dossier relatif à une expérience vécue par lui en milieu scolaire suivie d'une discussion avec le jury.	1,5	30 mn Présentation : 15 mn Entretien : 15 mn
2° Entretien avec le jury sur une question d'éducation et de vie scolaire.	1,5	20 mn Prépa : 10 mn Entretien : 10 mn
III- Epreuve facultative d'admission :		
Une épreuve écrite de langue régionale mélanésienne niveau baccalauréat comportant la traduction sans dictionnaire d'un texte. Les candidats auront le choix entre l'une des langues admises aux épreuves du baccalauréat de l'enseignement du second degré (à titre indicatif : ajië, drehu, nengone, païci).	Points > 10	1H

Pour être admissible, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 50.

Pour être admis, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 80.

Pour l'épreuve facultative seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés.

Les annales et le programme détaillé sont disponibles sur le site internet suivant : www.drhfpnc.gouv.nc

ou en vente à l'imprimerie administrative

(rez-de-chaussée – porte n° 8 - de l'Immeuble Jacques Iékawé – 18 avenue Paul Doumer, Nouméa)

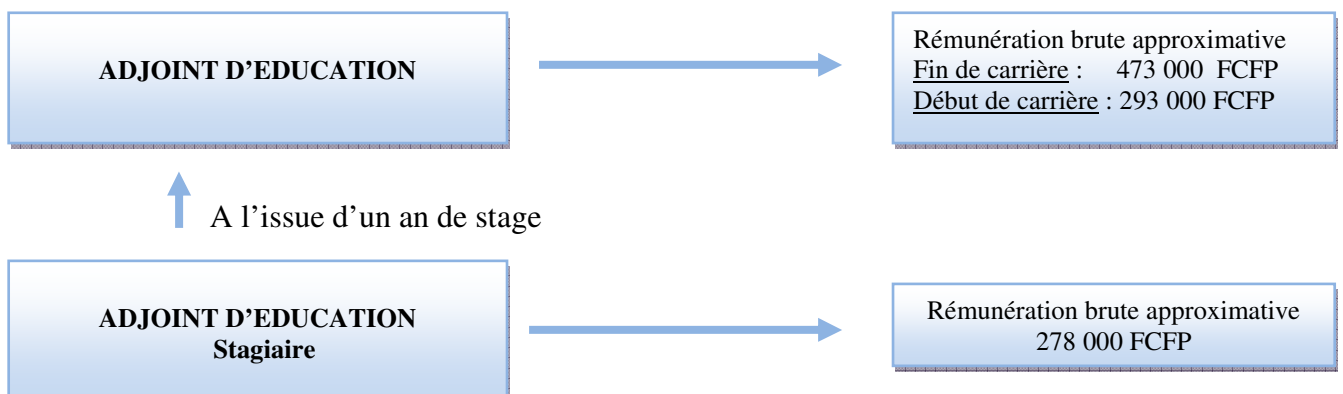
ADJOINT D'ÉDUCATION DU CADRE DES PERSONNELS D'ÉDUCATION ET DE SURVEILLANCE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Catégorie B

Fonctions :

Sous l'autorité du chef d'établissement :

- organiser et animer la vie scolaire et la surveillance dans les internats provinciaux, dans les établissements d'enseignement du second degré, dans les établissements d'Etat et dans les centres relevant des établissements de formation professionnelle
 - a) *Gestion des absences et administration :*
 - permanences au bureau de la vie scolaire ou de l'internat dont, notamment, contrôle des effectifs, des autorisations de sortie, de l'assiduité
 - b) *Surveillance :*
 - surveillance et sécurité lors des mouvements d'élèves, dans les cours et autres lieux de détente et lors d'activités périscolaires hors de l'établissement d'exercice ou associé
 - responsabilité d'études prévues ou imprévues
 - surveillance à l'intérieur du réfectoire, surveillance des dortoirs
 - c) *Education :*
 - contrôle et suivi du travail scolaire
 - participation aux actions transversales mises en place dans le cadre du projet d'établissement
 - d) *Animation :*
 - implication dans l'animation par le biais, notamment, de la participation à des animations socioculturelles ou sportives, à des sorties pédagogiques ou éducatives



**ETAT DETAILLE DES SERVICES PUBLICS EFFECTUES EN NOUVELLE-CALEDONIE
POUR LES SURVEILLANTS AUXILIAIRES**

**CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES ADJOINTS
D'EDUCATION DU CADRE DES PERSONNELS D'EDUCATION ET DE SURVEILLANCE
DE NOUVELLE-CALEDONIE - ANNEE 2023**

(collectivité, établissement employeur) :

Par Mme / M. Nom..... Prénom
né(e) le à

Description des fonctions exercées	Durée du travail			Période (1)	
	Année	Mois	Jour	Du	Au
Total à la date de clôture des inscriptions (au 6 avril 2023)					

Pièces à joindre :

copie du diplôme exigé + état des services rempli et signé par l'employeur

Je soussigné (e) qualité
certifie exacts les renseignements portés ci-dessus.
A, le

Signature et cachet de l'employeur obligatoires

Conditions à remplir : au 6 avril 2023, date de clôture des inscriptions, être surveillants auxiliaires justifiant de plus de 2 ans d'exercice des fonctions et titulaires du baccalauréat, du DAEU ou de tout autre diplôme équivalent ou supérieur.